



TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU
TRESOR**

DU 25 OCTOBRE 2018

ETAT DU BENIN

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BENIN

Dénomination de l'émission	BJ0000001160
Nature des titres	Obligations Assimilables de maturité 3 ans
But de l'émission	La présente émission d'Obligations du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Bénin.
Emetteur	Etat du Bénin à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres (Bons et Obligations Assimilables du Trésor) sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	15 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations
Maturité	3 ans
Echéance	19/09/2021
Taux d'intérêt	6.10%
Taux de coupon couru	0.6184%
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations et taux multiples pour les Bons.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine) pour tous les titres.

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BENIN

Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé pour chaque maturité dès la première année.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Bénin et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le 25 octobre 2018 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	25 octobre 2018 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	25 octobre 2018
Date de valeur des titres	26 octobre 2018
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BENIN

	opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	Les intérêts perçus sur les Bons et Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Bénin. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA)

OAT_3A Taux d'intérêt 6.10%					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
19/09/2019	10000	610	-	610	10000
19/09/2020	10000	610	-	610	10000
19/09/2021	10000	610	10000	10610	-
TOTAL		1830	10000	11830	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU
 Avenue Jean-Paul II
 B.P. 325 RP
 Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
 Téléx : 5211 BCEAO COTONOU
 Télifax : (229) 31 24 65

NIGER

NIAMEY
 Rue de l'Uranium
 B.P. 487
 Téléphone : (227)72 33 30/ 40
 Téléx : BCEAO 5218 NI
 Télifax : (227) 73 47 43

BURKINA

OUAGADOUGOU
 Avenue Gamal Abdel Nasser
 B.P 356
 Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
 Téléx : BCEAO 5205 BF
 Télifax : (226) 50 31 01 22

SENEGAL

DAKAR
 Boulevard du Général de Gaulle x
 Angle Triangle Sud
 B.P. 3159
 Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
 Téléx : 21839 BCEAO SG
 Télifax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
 Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
 BP 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
 Téléx : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
 Télifax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME
 Rue Abdoulaye FADIGA
 BP 120
 Téléphone : (228) 221 53 84
 Téléx : 5216 BCEAO TO
 Télifax : (228) 221 76 02

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES
Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: (221) 33 839 10 10
E-mail : adjudications@umoatitres.org